

« PRÉPARER L'AVENIR, POUR NOS HABITANTS »

La commune de Bailleau-L'Évêque va se doter d'un nouveau lotissement.

« L'un des objectifs est d'accueillir des jeunes ménages pour assurer la pérennité de l'école », comme l'explique le maire, Philippe Barazzutti, qui a confié le programme à l'entreprise publique locale C'Chartres aménagement.



Votre Agglo : Pourquoi cette opération ?

Philippe Barazzutti : Bailleau-L'Évêque a la chance de disposer d'une école qui accueille les enfants, de la maternelle au CM2. Pour en assurer la pérennité, il faut maintenir un seuil d'élèves suffisant. Notre souhait est de rester en autonomie et de conserver notre école, plutôt que de rejoindre un regroupement pédagogique et de devoir prendre le bus : pour nos enfants, c'est une vraie qualité de vie que de pouvoir aller à l'école du village à pied. C'est un plus pour eux et leurs parents. Pour préparer l'avenir, il est donc nécessaire d'urbaniser pour accueillir de jeunes ménages, des primo-accédants, et de nouveaux enfants.

« CONSERVER NOTRE ÉCOLE. »

VA : En quoi consiste le programme ?

PB : Le lotissement du Bois-Herbin couvrira 7 hectares, dans un environnement verdoyant proche du cœur de village. Son aménagement s'effectuera en plusieurs tranches. La première débutera début 2025 pour une livraison viabilisée fin 2025. Elle comprendra 18 lots de 400 à 650 m² environ, pour maisons individuelles libres de constructeur. La tranche suivante, à l'horizon 2026-2027, comprendra un programme de 13 logements locatifs de type 3 des-

tinés à accueillir des personnes âgées qui souhaitent rester dans la commune. Avec l'âge, leurs habitations ne sont plus forcément adaptées et sont difficiles à entretenir. Ces logements leur permettront de poursuivre leur vie sereinement dans leur village, dans de meilleures conditions, et à proximité des commerces.

« PERMETTRE AUX PERSONNES ÂGÉES QUI LE SOUHAITENT DE RESTER DANS LA COMMUNE. »



Philippe Barazzutti, maire de Bailleau-L'Évêque,
et Franck Masselus, PDG de C'Chartres aménagement.

VA : Pourquoi avoir fait appel à C'Chartres aménagement ?

PB : D'abord, parce que c'est un acteur du territoire. Cette entreprise publique locale est en effet une filiale de Chartres métropole, dans laquelle nous sommes actionnaires, comme de nombreuses autres communes de l'agglomération. C'est donc un outil satellite véritablement à notre service, avec lequel nous pouvons travailler en toute sérénité. Une fois que notre conseil municipal a pris la décision d'aménager ce lotissement, nous avons présenté à C'Chartres aménagement nos besoins, nos objectifs et nos attentes en termes de qualité de l'ouvrage et d'organisation de l'espace. Chartres aménagement nous a proposé un projet complet avec plans, dessins d'architectes et programme de financement. Des réunions de concertation mensuelles sont organisées pour valider les différentes étapes. Pour un maire, c'est à la fois efficace et rassurant.



Chartres
aménagement

Chartres aménagement : un acteur local au service du territoire

Franck Masselus, PDG de C'Chartres aménagement, détaille les missions et l'ADN de la société.

Des projets variés, pour les actionnaires

« L'entreprise publique locale C'Chartres aménagement œuvre pour ses actionnaires, qui sont des collectivités locales, comme Chartres métropole, la Ville de Chartres et d'autres communes de l'agglomération, explique Franck Masselus. La nature des projets qui lui sont confiés sont variés : on peut citer des opérations d'aménagement urbain comme le Pôle gare ou le cœur de village de Lèves, des grands équipements comme le Colisée et l'Illiade, ou encore des infrastructures de déplacement comme le Bus à haut niveau de service, en cours de déploiement, mais aussi des programmes de logements dans les villages, comme à Bailleau-L'Évêque, Boisville-la-Saint-Père, Clévilliers, Morancez... Quelle que soit la dimension du projet, l'approche est identique : la collectivité actionnaire et ses élus restent souverains. C'Chartres aménagement est à leur service. »

Expertise et savoir-faire

« Acteur 100% local, C'Chartres aménagement travaille en étroite connexion avec les services de Chartres métropole et les autres entreprises publiques locales de l'Agglomération, ce qui facilite et accélère les procédures, complète Franck Masselus. Notre filiale accompagne et fait bénéficier les collectivités qui lui confient des projets de son expertise et du savoir-faire de son équipe de spécialistes : architectes, urbanistes, ingénieurs, juristes, programmeurs aux compétences techniques, financières, juridiques et administratives multiples... C'est souple et efficace. »

www.chartres-amenagement.com